



UN ONTARIO SAIN ET DYNAMIQUE

PLAN D'ACTIVITÉS

2020-2021 à 2022-2023

Approuvé par le conseil d'administration –
5 décembre 2019

Révisé et approuvé par le conseil – juillet 2020
(mise à jour liée à la COVID-19)

Fondation Trillium de l'Ontario

800, rue Bay, 5^e étage

Toronto ON M5S 3A9

Téléphone : 416 963-4927

Sans-frais : 1 800 263-2887

Télécopieur : 416 963-8781

ATS : 416 963-7905

www.otf.ca

TABLE DES MATIÈRES

1. SOMMAIRE.....	3
2. Mandat et stratégie	4
3. Façon dont nous investissons : stratégie d'investissement de la FTO	10
4. Programmes et activités de la FTO en cours et à venir	14
5. Priorités stratégiques de la Fondation 2020-2021	14
6. Ressources nécessaires pour atteindre les buts et les objectifs	15
7. Gestion des risques.....	16
8. Analyse du milieu.....	18
9. Ressources humaines.....	21
10. Mesures et cibles de rendement	23
11. Données relatives aux finances et au personnel	29
12. Gestion de l'information	30
13. Initiatives réalisées en collaboration avec des tiers	31

ANNEXES

Annexe A : Plan de mise en œuvre.....	34
Annexe B : Plan de communication.....	36
Annexe C : Registre des risques de la FTO	39

1. SOMMAIRE

La mission de la Fondation Trillium de l'Ontario (FTO) est de bâtir des communautés saines et dynamiques partout en Ontario en investissant dans des initiatives communautaires et en renforçant l'impact du secteur sans but lucratif de l'Ontario.

Depuis plus de 30 ans, la Fondation Trillium de l'Ontario investit dans les communautés des quatre coins de la province. En tant qu'organisme du gouvernement de l'Ontario, la FTO est devenue un bailleur de fonds très efficace, aidant les gens de tout âge et de tout milieu à établir des liens et à vivre plus sainement. Les investissements dans les communautés ontariennes, par l'entremise de subventions et de soutiens pour le secteur sans but lucratif, bâtissent un Ontario sain et dynamique.

Le cadre d'investissement de la FTO définit clairement la façon dont nous investissons et ce dans quoi nous investissons. En mettant l'accent sur les indicateurs de la santé et du mieux-être des communautés, les fonds publics sont octroyés directement aux communautés en vue de favoriser l'adoption de modes de vie plus actifs, la réduction de l'isolement social, la participation à la culture et au patrimoine, le développement des enfants et des jeunes, la création d'espaces verts et durables et l'amélioration du mieux-être économique. En outre, l'importance accordée à l'octroi de subventions axées sur les résultats permet à la FTO d'évaluer les changements sociaux et les avantages économiques qui découlent des investissements locaux.

Nous sommes particulièrement sensibles à l'impact que la COVID-19 aura sur le secteur sans but lucratif en Ontario. La FTO se penchera sur les besoins immédiats, à court, à moyen et à long terme du secteur pour en favoriser le rétablissement. En 2020-2021, la FTO effectuera des investissements considérables dans ce secteur pour l'aider à faire face aux répercussions du virus, ainsi qu'à se rétablir et se reconstruire.

Notre stratégie oriente la façon dont la FTO continuera à remplir sa mission en mettant l'accent sur les trois buts suivants :

- 1) Octroyer des subventions qui améliorent la vie des Ontariennes et des Ontariens
- 2) Aider le secteur sans but lucratif de l'Ontario à innover et à avoir un plus grand impact
- 3) Être un partenaire de grande valeur pour l'octroi de fonds publics

Les pages suivantes renferment les **priorités** de l'organisme ou des détails sur la façon dont la FTO investira dans des initiatives communautaires au cours des trois prochaines années et assurera ce qui suit :

- Des investissements dans des subventions ayant un grand impact qui procureront des avantages aux communautés et à la population de l'Ontario.
- En 2020-2021, des fonds des sources Croissance et Immobilisations seront redirigés pour appuyer la reconstruction et le rétablissement du secteur sans but lucratif en raison de l'impact de la COVID-19.
- La transparence de la gouvernance et de l'administration des subventions afin que les fonds publics soient investis judicieusement.

- Une structure unique pour les bénévoles avec l'objectif de moderniser le processus de nomination de façon à maintenir une équipe de bénévoles qui enrichit nos perspectives locales pour les décisions relatives à l'octroi de subventions.
- Une infrastructure numérique robuste et évolutive qui est modernisée continuellement pour permettre à la FTO d'être efficace et efficiente.
- Un service à la clientèle qui assure une excellente expérience pour les demandeurs en priorisant le numérique et en étant axé sur le citoyen. La FTO continue d'améliorer l'expérience des demandeurs et leur fournit les soutiens nécessaires, ainsi qu'aux bénéficiaires de subvention.
- Une expertise en évaluation de l'impact pour mieux comprendre l'impact des investissements locaux et les avantages sociaux et économiques pour la population de l'Ontario.
- Des investissements qui ont des avantages sociaux et économiques dans la province de l'Ontario.

La FTO se réjouit à la perspective de continuer à jouer son rôle en tant que principal organisme subventionnaire de la province et partenaire de grande valeur pour l'administration des fonds publics et le soutien des communautés des quatre coins de la province.

À la Fondation Trillium de l'Ontario, nous octroyons des subventions qui permettent de changer les choses pour la population de l'Ontario.

2. MANDAT ET STRATÉGIE

Notre mandat

La mission de la Fondation Trillium de l'Ontario (FTO) est de *bâtir des communautés saines et dynamiques en Ontario en investissant dans des initiatives communautaires et en renforçant l'impact du secteur sans but lucratif de l'Ontario.*

Depuis 1982, la FTO investit des deniers publics pour améliorer la vie de la population de l'Ontario en s'engageant à optimiser les ressources. La FTO fait des investissements dans toutes les communautés aux quatre coins de la province.

La stratégie d'investissement fournit à la Fondation le cadre lui permettant de prendre des décisions pour l'octroi des subventions qui sont fondées sur les besoins locaux et les connaissances des bénévoles locaux de partout en Ontario et qui sont étayées par des faits probants afin que les investissements puissent avoir le plus grand impact pour les Ontariennes et les Ontariens.

La FTO est l'une des principales fondations subventionnaires au Canada; elle octroie plus de 100 millions de dollars et soutient plus de 600 projets locaux par année. La FTO est un organisme du gouvernement de l'Ontario financé par l'entremise du ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture (MIPSTC). Elle reçoit aussi des fonds du ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires (MSESC) pour la prestation de

programmes de financement supplémentaires visant à soutenir des initiatives uniques qui bâtissent des communautés saines et dynamiques.

Comme cela est décrit dans les lettres patentes de la FTO, les investissements dans des organismes de bienfaisance et sans but lucratif admissibles aident à financer :

- des programmes entrepris par ces organismes, grâce à des subventions axées sur des tâches précises, d'une durée limitée;
- l'évaluation du travail et l'amélioration de la gestion et des activités de ces organismes.

Notre stratégie

La FTO améliore la santé et le mieux-être de la population de l'Ontario en se fixant les trois buts suivants :

- 1) Octroyer des subventions qui améliorent la vie des Ontariennes et des Ontariens
- 2) Aider le secteur sans but lucratif de l'Ontario à innover et à avoir un plus grand impact
- 3) Être un partenaire de grande valeur pour l'octroi de fonds publics

1) Octroyer des subventions qui améliorent la vie des Ontariennes et des Ontariens

Objectifs :

- Investir les fonds accordés pour l'octroi de subventions dans les communautés ontariennes conformément à la stratégie d'investissement
- Démontrer l'impact de nos investissements

** En raison de la COVID-19, la FTO aidera le secteur sans but lucratif à se rétablir par suite des impacts de la COVID-19 en 2020.*

Nous investissons plus de 100 millions de dollars par année dans des initiatives communautaires qui améliorent la vie de la population de l'Ontario. Notre conseil d'administration approuve les subventions qui lui sont recommandées en fonction des processus d'octroi de subventions fondé sur des faits probants solides et qui :

- résultent d'un processus d'octroi de subventions équitable et transparent
- mettent à contribution des bénévoles locaux pour l'évaluation et la recommandation de subventions ayant un grand impact
- sont octroyées dans le cadre d'un processus de demande de subvention et d'examen numérique bien défini
- favorisent des liens communautaires étroits
- appuient de nombreux ministères dans le cadre de programmes tels que le Fonds Perspectives Jeunesse et le Fonds pour les initiatives locales de réduction de la pauvreté
- assurent la reddition de comptes et l'optimisation des ressources grâce à une gouvernance solide et à de robustes activités et méthodes ayant trait aux subventions

- reposent sur des prises de décisions fondées sur des faits probants et des données de bonne qualité. La FTO recueille rigoureusement les données nécessaires pour évaluer l'impact de tous ses investissements.

La stratégie d'investissement (page 13) constitue notre cadre pour l'octroi de subventions. Elle s'aligne sur les indicateurs à long terme de la santé et du mieux-être des communautés pour la population de l'Ontario. Cette stratégie assure ce qui suit :

- Nous investissons en vue d'obtenir un impact dans des projets fondés sur des faits probants dont les communautés ont besoin et qu'elles désirent.
- Nous avons un portefeuille équilibré de subventions pour des projets ayant des résultats immédiats, à moyen et à long terme.
- Nous rejoignons tous les Ontariens et Ontariennes, y compris les francophones, les résidents des régions rurales, les peuples autochtones, les communautés LGBTBQ+ et d'autres groupes historiquement mal desservis, dont les jeunes et les personnes aux prises avec la pauvreté ou ayant un handicap.

2) Aider le secteur sans but lucratif de l'Ontario à innover et à avoir un plus grand impact

Objectif :

- De concert avec les partenaires communautaires, accroître la capacité du secteur dans le domaine de la recherche-développement, accédant à du financement social et faisant une meilleure utilisation des données et des faits probants

Le travail que nous faisons contribue à la santé et au dynamisme des communautés et renforce l'impact du secteur sans but lucratif de l'Ontario.

En plus du soutien accordé grâce à nos programmes de subventions, nous favorisons le renforcement des capacités du secteur sans but lucratif de l'Ontario dans le cadre d'un programme d'investissements en partenariat. Nos partenariats, établis avec d'autres bailleurs de fonds et fournisseurs de services du secteur sans but lucratif, aident à améliorer les résultats pour les Ontariennes et les Ontariens en :

- Tirant parti des relations établies dans les communautés et en mobilisant les ressources qui s'y trouvent pour renforcer les capacités du secteur sans but lucratif.
- Favorisant l'innovation et une bonne utilisation des données, des mesures et de l'évaluation dans le secteur sans but lucratif.

** La FTO alignera les investissements en partenariat sur les efforts visant le rétablissement post-COVID-19.*

3) Être un partenaire de grande valeur pour l'octroi de fonds publics

Objectifs :

- Démontrer une intendance efficace et responsable des fonds publics.
- Envisager de nouvelles possibilités d'octroi de subventions avec des partenaires gouvernementaux pour des priorités communes.

** La FTO appuiera les priorités du gouvernement visant une reprise sécuritaire de l'économie ontarienne à la suite de la COVID-19 grâce à des investissements dans le secteur sans but lucratif.*

La FTO permet au gouvernement de l'Ontario d'investir des fonds publics directement dans les communautés locales et d'améliorer la vie de toute la population de la province en ayant un impact positif sur le plan économique et social. Avec plus de 30 ans d'expérience dans l'octroi de subventions, la Fondation est devenue un des principaux bailleurs de fonds qui prend des décisions fondées sur des faits probants, de façon efficace, efficiente et responsable, afin d'optimiser les ressources.

La FTO est dans une position unique pour aider plusieurs ministères à administrer des programmes adaptés. Il s'agit notamment du Fonds Perspectives Jeunesse et du Fonds pour les initiatives locales de réduction de la pauvreté du MDESC. Nous appuyons auparavant des fonds actifs, dont le programme Ontario150 - Immobilisations communautaires et le Fonds pour les immobilisations communautaires.

Notre valeur unique :

- **Maximisation de chaque dollar :** La FTO assure l'efficacité et l'efficience du fonctionnement et démontre l'optimisation des ressources tout en maximisant les fonds qu'elle investit dans les communautés.
- **Impact dans les communautés de l'Ontario :** Les fonds investis à l'échelle locale ont un impact social et économique important pour ce qui est d'améliorer la vie des Ontariennes et des Ontariens.
- **Solide cadre de responsabilité :** L'infrastructure d'octroi de subventions de la FTO (processus, systèmes, technologie et expertise) ainsi que les processus et les systèmes de surveillance et de reddition de comptes sur le plan financier sont conçus pour maximiser la responsabilité et l'efficience.
- **Gestion financière efficace :** La FTO a investi plus de 108 millions de dollars dans des communautés locales l'année dernière en respectant un budget de fonctionnement relativement modeste, qui est resté conforme à la croissance des programmes.
- **Solide gouvernance et surveillance :** Un conseil d'administration engagé à part entière qui représente tout l'Ontario régit les affaires de la Fondation, lui donne une orientation

stratégique et approuve les investissements de chaque cycle de subventions dans les communautés. Les membres sont nommés par décret.

- **Harmonisation avec les priorités du gouvernement :** La FTO s'assure de respecter les priorités clés du gouvernement, précisément l'examen ligne par ligne d'EY Canada :
 - Prise de décisions fondées sur des faits probants
 - Résultats démontrés
 - Priorité au numérique
 - Amélioration de l'efficacité (coûts et fonctionnement)
 - Axé sur le citoyen
 - Modernisation de la prestation des services
 - Coordination intergouvernementale
 - Gouvernance solide
- **Processus d'octroi de subventions tirant profit des connaissances locales :** Jusqu'à 336 bénévoles font partie des équipes d'évaluation des demandes de subvention dans 16 régions de subventions, apportant ainsi un point de vue local et une connaissance des besoins de la communauté, ainsi qu'une expertise diversifiée pour évaluer les demandes et recommander les subventions qui auront le plus d'impact possible.
- **Participation du gouvernement :** Le modèle unique de la FTO offre une possibilité de collaboration entre les localités et les députés provinciaux. Les projets locaux permettent aux bénéficiaires de subvention d'établir des liens avec les députés pour créer des occasions de reconnaître le rôle du gouvernement provincial et offrent aux députés des moyens de constater l'impact des subventions de la FTO dans leur communauté.
- **Soutien des efforts du gouvernement en vue de la reprise à la suite de la COVID-19 :** La FTO s'adaptera rapidement en vue d'investir dans les efforts déployés pour le rétablissement du secteur sans but lucratif et des communautés qu'il dessert. Tirant parti des processus d'octroi de subventions établis tout en s'alignant sur la stratégie d'investissement, la FTO investira de façon efficace et efficiente dans les efforts visant le rétablissement post-COVID-19. Ces efforts permettront aux organismes sans but lucratif d'accroître leur capacité et d'avoir ainsi un impact positif sur les communautés desservies.

MISSION :

La mission de la FTO consiste à bâtir des communautés saines et dynamiques partout en Ontario en investissant dans des initiatives communautaires et en renforçant l'impact du secteur sans but lucratif de l'Ontario.

VALEURS ET PRINCIPES DIRECTEURS :

Intégrité et impartialité

Excellent service à la clientèle

Changements qui comptent

Excellence

Connaissances et apprentissage

Transparence et responsabilité

Équité et inclusion

OBJECTIFS STRATÉGIQUES :

La FTO continuera à améliorer la santé et le bien-être de la population de l'Ontario en misant sur ses forces :

Octroyer des subventions qui améliorent la vie des Ontariennes et des Ontariens

Aider le secteur sans but lucratif de l'Ontario à innover et à avoir un plus grand impact

Être un partenaire de grande valeur pour l'octroi de fonds publics

3. FAÇON DONT NOUS INVESTISSONS : STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT DE LA FTO

La FTO a un véritable impact sur la santé et le mieux-être des communautés en investissant de façon à obtenir des résultats alignés sur sa stratégie d'investissement, d'une durée de dix ans.

La stratégie d'investissement, qui a été mise en œuvre en 2015, définit des effets prioritaires répartis dans six domaines d'action qui contribuent à la santé et au mieux-être des communautés. Ces domaines d'action, « ce que nous finançons », sont alignés sur l'Indice canadien du mieux-être (ICM) et fondés sur son cadre.

Selon l'ICM, qui a été présenté en 2009 et qui relève désormais de l'Université de Waterloo, des rapports sont préparés régulièrement sur la qualité de vie des Canadiennes et des Canadiens, à l'échelle nationale, provinciale et locale.

Domaines d'action

- Personnes actives : Favoriser des modes de vie plus actifs
- Personnes inspirées : Enrichir la vie des gens par les arts, la culture et le patrimoine
- Personnes connectées : Bâtir ensemble des communautés inclusives et engagées
- Personnes prospères : Améliorer le mieux-être économique des gens
- Jeunes personnes prometteuses : Favoriser le développement positif des enfants et des jeunes
- Personnes vertes : Inciter les gens à soutenir un environnement sain et durable

Programmes de financement

Des changements positifs seront obtenus à court et à long terme dans ces six domaines d'action grâce à l'octroi de subventions dans le cadre de ce qui suit :

- Source Démarrage : Lorsque des projets en sont au stade d'idée ou de conception, une subvention de démarrage peut être essentielle pour établir le fondement de projets visant à appuyer de nouvelles façons plus efficaces de relever les défis communautaires, par l'entremise de projets pilotes permettant d'obtenir des faits probants étayant de nouveaux concepts, et pour envisager la faisabilité de nouvelles pratiques novatrices.
- Source Immobilisations : L'infrastructure est essentielle à l'épanouissement des communautés, et en accroissant l'accès aux espaces et aux programmes communautaires et en les améliorant, on favorise la participation des membres de la communauté.
- Source Croissance : Subvention finançant des projets communautaires qui sont fondés sur des faits probants et donnent lieu à un plus grand impact dans leur communauté en permettant de lancer, de reproduire ou d'adapter un programme, ou encore d'élargir un programme actuellement offert ou d'en améliorer la qualité.
- Fonds Perspectives Jeunesse (FPJ) : Subventions et soutiens offerts pour renforcer les capacités en mettant l'accent sur l'amélioration du mieux-être des enfants, des jeunes et des familles faisant face à des obstacles systémiques. Le FPJ a trois sources d'investissement : innovations pour les jeunes, innovations des systèmes et innovations pour les familles.
- Fonds pour les initiatives locales de réduction de la pauvreté (FILRP) : Initiatives dirigées par la communauté qui mettent l'accent sur le soutien et l'évaluation des initiatives de réduction de la pauvreté, la création de partenariats et la collecte de faits probants sur les programmes qui aident les Ontariennes et les Ontariens vivant dans la pauvreté et

améliorent leur vie, par l'entremise de deux sources : générales et autochtones, qui en sont à la phase de surveillance seulement.

- 2020-2021 : Les fonds des sources Croissance et Immobilisations seront affectés à un Fonds pour les communautés résilientes ponctuel. Ce fonds aidera le secteur sans but lucratif à se rétablir et à se reconstruire par suite des impacts de la COVID-19, afin qu'il puisse répondre efficacement aux besoins des communautés de l'Ontario.

Prises de décisions à l'échelle locale : Équipes d'évaluation des demandes de subvention

Les bénévoles des communautés locales font partie intégrante du processus de prise de décisions de la FTO. Jusqu'à 336 bénévoles locaux (et 10 de plus pour le Fonds Perspectives Jeunesse) participent aux équipes d'évaluation des demandes de subvention et recommandent des subventions à octroyer dans leur région au conseil d'administration de la FTO.

Le processus d'évaluation et de prise de décisions de la FTO profite de leurs connaissances locales. Chaque équipe d'évaluation des demandes de subvention réunit des bénévoles qui recommandent des projets solides admissibles qui sont les plus susceptibles d'avoir l'impact escompté dans leur communauté.

Innovation et impact

Grâce à ses investissements en partenariat, la FTO soutient le secteur sans but lucratif, lui permettant de collaborer dans plusieurs secteurs pour renforcer sa capacité d'innover et d'évaluer son impact parmi les communautés de l'Ontario. En se servant de données et en aidant le secteur à démontrer et à partager ses résultats et ses connaissances, la FTO favorise la capacité du secteur de répondre aux besoins communautaires.

Façon dont nous améliorons la vie des Ontariennes et des Ontariens

La stratégie d'investissement permet à la Fondation de prédire et de démontrer clairement et précisément les effets de ses investissements à court, à moyen et à long terme.

- Depuis 2016, les bénéficiaires de subvention de la FTO ont **aménagé ou rénové des locaux d'une superficie totale de plus de 3,7 millions de pieds carrés** dans la province pour contribuer à la santé et au dynamisme des communautés locales. Au cours des trois prochaines années, les investissements de la FTO produiront de meilleurs résultats dans les six domaines d'action pour plus de **4 millions de personnes en Ontario**.
- Les subventions locales ont des retombées économiques immédiates pour les participants aux programmes, notamment : une **capacité accrue de satisfaire les besoins élémentaires**, des occasions de développer les compétences et d'acquérir les connaissances qui permettront d'obtenir une **plus grande indépendance financière**, et des **emplois pour les Ontariennes et les Ontariens** découlant de leur participation à des nouveaux programmes ou des programmes élargis.
- Les subventions de la FTO procurent également des avantages à long terme pour les communautés de l'Ontario. Elles permettent notamment de réduire le sentiment d'isolement, d'augmenter la confiance, **d'enrichir les vies**, d'améliorer l'accès aux soutiens essentiels et de **renforcer les liens entre les différents groupes culturels pour en venir à créer des communautés inclusives**.

- La FTO appuie le **rétablissement** et la **reconstruction** du secteur sans but lucratif afin que les communautés redeviennent saines et dynamiques.

Nous effectuons notre travail de façon stratégique pour nous assurer d'avoir les bonnes priorités. Celles-ci déterminent aussi la façon dont le travail sera fait et aligné sur les priorités du gouvernement :

- **Efficienc e et efficacité** : Programmes d'octroi de subventions qui optimisent les ressources.
- **Accent mis sur les utilisateurs** : Placer les demandeurs et les bénéficiaires de subvention au cœur du processus d'octroi de subventions pour nous assurer que nos services et nos programmes répondent aux besoins du secteur sans but lucratif afin qu'ils soient à même de mieux soutenir leur communauté.
- **Accent mis sur les données et les faits probants** : Investir dans des initiatives qui ont le plus d'impact pour les communautés locales et la population de l'Ontario.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Ce que nous subventionnons

DOMAINES D'ACTION



Favoriser des modes de vie plus actifs

Bâtir ensemble des communautés inclusives et engagées

Inciter les gens à soutenir un environnement sain et durable

Enrichir la vie des gens par les arts, la culture et le patrimoine

Favoriser le développement positif des enfants et des jeunes

Améliorer le mieux-être économique des gens

EFFETS PRIORITAIRES

Programmes et infrastructures de plus grande qualité afin de favoriser l'activité physique

Plus de personnes deviennent actives

Plus d'écosystèmes sont protégés et restaurés

Des programmes et infrastructures de meilleure qualité pour s'exposer aux arts, à la culture et au patrimoine

Plus d'enfants et de jeunes ont des forces émotionnelles et sociales

Plus de jeunes s'engagent véritablement dans la communauté

RÉSULTATS DE SUBVENTIONS

Des entraîneurs, officiels et bénévoles formés et accrédités

Les infrastructures sont accessibles et disponibles pour de l'activité physique

Les programmes sont sécuritaires, inclusifs et équitables, adaptés à l'âge et aux capacités

Infrastructures pour des activités physiques structurées et non structurées

Les gens peuvent intervenir pour façonner les services et programmes qui leur tiennent à cœur

Les personnes marginalisées assument des rôles de leaders dans leur communauté

Les personnes isolées ont des liens dans leur communauté

Les personnes engagées collaborent pour améliorer la vie communautaire

Les gens participent aux efforts de conservation et de restauration des écosystèmes

Les gens et les utilisateurs de ressources prennent des mesures délibérées pour avantager l'environnement

Les gens sont en contact avec l'environnement et comprennent leur impact sur celui-ci

Des mécanismes sont élaborés pour promouvoir l'entendance responsable des ressources

Les arts, la culture et le patrimoine ont des espaces appropriés

Les compétences et les connaissances sont transmises à la prochaine génération de leaders artistiques

Accès à des possibilités d'apprentissage artistique et des expériences artistiques, culturelles et patrimoniales significatives

Les gens sont engagés dans la création artistique communautaire

Préservation et animation du patrimoine culturel

Les parents, les personnes responsables et les adultes alliés ont les compétences pour appuyer les enfants et les jeunes faisant face à des obstacles

Les jeunes faisant face à des obstacles acquièrent de fortes compétences émotionnelles et sociales

Les jeunes faisant face à des obstacles acquièrent de fortes compétences émotionnelles et sociales

Les jeunes s'engagent dans la création de solutions aux défis auxquels fait face leur communauté

Les personnes économiquement vulnérables ont accès à des services communautaires qui améliorent leur stabilité financière

Les personnes économiquement vulnérables sont en mesure de satisfaire leurs besoins élémentaires

Les gens ont les compétences et les connaissances pour acquérir une plus grande autonomie financière

Les gens obtiennent un emploi et le conservent

Les gens deviennent entrepreneurs

🏠 Résultats de subvention incluant des mesures de sondages avant/après

🏠 Résultats de subvention d'immobilisations

4. PROGRAMMES ET ACTIVITÉS DE LA FTO EN COURS ET À VENIR

Le plan de mise en œuvre de la FTO orientera nos activités des trois prochaines années. Ce plan (voir la page 34) décrit les principales activités nécessaires pour atteindre nos indicateurs de rendement clés et continuer de nous concentrer sur notre orientation stratégique. Le plan de mise en œuvre est structuré en fonction du chemin critique de la FTO et détermine les processus et les jalons clés annuels ainsi que la façon dont les investissements sont faits dans les communautés locales. Ce chemin critique vise à atteindre les trois buts de la Fondation et huit objectifs (comme cela est indiqué aux pages 4 à 8).

5. PRIORITÉS STRATÉGIQUES DE LA FONDATION 2020-2021

Soutenir le rétablissement et la reconstruction du secteur sans but lucratif de l'Ontario suite aux impacts de la COVID-19

- Soutenir la priorité du gouvernement visant le redémarrage et la relance sécuritaires de l'économie ontarienne.
- Aider le secteur sans but lucratif de l'Ontario à définir ce qu'il doit faire et à quel moment il doit le faire pour se retrouver sur la voie du rétablissement.
- Contribuer à la relance économique de l'Ontario en favorisant la résilience à long terme des organismes sans but lucratif communautaires partout dans la province.
- Tirer parti de l'infrastructure et des solides processus d'octroi des subventions de la FTO pour mettre sur pied un Fonds pour les communautés résilientes ponctuel.
- Ajouter au financement d'urgence déjà accordé par des bailleurs de fonds à l'échelle locale, provinciale et fédérale.

Modernisation axée sur le numérique

- Tirer parti de la plateforme servant à l'octroi des subventions en ligne pour augmenter l'efficacité pour les demandeurs, les bénéficiaires de subvention et le personnel de la FTO.
- Améliorer le service à la clientèle grâce à des ressources et des outils permettant de maintenir ou de réduire les coûts de sensibilisation.
- Élargir la portée des solutions numériques pour la sensibilisation afin d'améliorer la compréhension de la stratégie d'investissement par les demandeurs potentiels en vue d'obtenir des demandes de meilleure qualité.
- Faciliter le suivi et l'évaluation de l'impact.

Gains d'efficience

- Efforts déployés à l'échelle de l'organisme pour trouver des façons de réaliser des gains d'efficience dans le cadre de nos activités en vue de maximiser les investissements dans les communautés.

Amélioration de l'expérience des demandeurs

La FTO maintiendra une norme uniforme pour un service à la clientèle de qualité en mettant l'accent sur les utilisateurs et en intégrant divers moyens et approches pour :

- Améliorer la compréhension des exigences et des processus par les demandeurs et répondre aux divers besoins des communautés de l'Ontario.
- Accroître le soutien au moyen notamment de lignes directrices, de conseils, de modules, d'encadrement individuel ou en groupe et de séances d'information.

Innovation et impact

- Faire en sorte que les investissements en partenariat renforcent la capacité du secteur d'innover et d'évaluer l'impact de son travail dans les communautés.
- Aider les demandeurs à comprendre et à utiliser les moyens d'évaluation et les faits probants.

Nouvelles possibilités d'octroi de subventions avec des partenaires gouvernementaux en fonction des priorités communes envisagées

- De nouveaux fonds permettraient à la Fondation de remplir sa mission en faisant des investissements dans des programmes qui sont davantage à l'échelle locale au profit des Ontariennes et des Ontariens, en accroissant les partenariats pour que tout le secteur en profite et que les communautés soient soutenues. La FTO possède une infrastructure, des processus et des méthodes à la fine pointe pour l'octroi de subventions, et ses coûts de fonctionnement sont faibles. Grâce à la solide infrastructure de la FTO, un financement accru de la part du gouvernement pourrait être utilisé rapidement et profiter au maximum au secteur.

6. RESSOURCES NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE LES BUTS ET LES OBJECTIFS

Fonctionnement : Pour atteindre les objectifs du plan, la FTO présume qu'elle obtiendra un financement total combiné de 122 millions de dollars, soit 103,5 millions de dollars par année de la part du MIPSTC et 18,5 millions de dollars du MDESC en 2020-2021 (le budget du MDESC sera de 16,8 millions de dollars après 2021 en raison de la cessation progressive du FILRP). L'approche adoptée par la FTO consistant à miser sur les gains d'efficience lui a permis de maintenir de faibles coûts de fonctionnement et un effectif efficace, tandis que la FTO continue de faire face à une forte demande. En effet, pour 4 \$ demandés, elle n'octroie que 1 \$.

Bénévoles locaux : La FTO compte jusqu'à 336 bénévoles aux quatre coins de la province pour faire partie des équipes d'évaluation des demandes de subvention (10 autres bénévoles étant chargés des évaluations des demandes de subvention dans le cadre du FPJ). Les bénévoles locaux,

qui ont des connaissances essentielles de leur communauté, font partie intégrante du processus d'octroi de subventions communautaire unique de la FTO, évaluant les demandes de subvention et faisant par la suite des recommandations aux fins d'approbation par le conseil d'administration.

Personnel : C'est grâce à 130 employés dévoués et bien formés que nous sommes en mesure d'instaurer des processus d'octroi de subventions efficaces et efficients, de fournir un niveau élevé de soutien et de service à la clientèle au secteur sans but lucratif, ainsi que de faire en sorte que les fonds publics soient investis de façon transparente et responsable.

7. GESTION DES RISQUES

La FTO a un plan de gestion globale des risques qui est conforme à la Directive sur la gestion globale des risques provinciale. Il est constitué des éléments suivants :

- Un profil des risques, qui décrit les buts de la FTO et résume le nombre et les catégories de risques qui pourraient nuire à la réalisation de ces buts et objectifs.
- Un registre des risques, qui sert à documenter les risques et les actions permettant de les gérer.
- Une carte des risques, qui illustre la gravité de chaque risque et la possibilité qu'il se produise.

Une pénurie de bénévoles nommés par décret demeure le risque le plus élevé pour la FTO (37 % de postes vacants comblés en décembre). La FTO a une politique de continuité des activités qui a été mise à l'essai. Le plan de continuité des activités de la FTO a été approuvé par le conseil d'administration et mis en place. Les évaluations des risques associés aux projets sont décrites dans la charte de chaque projet pour toutes les nouvelles initiatives comprises dans le plan de fonctionnement annuel de la FTO.

Les cadres de la FTO fournissent au conseil d'administration des rapports trimestriels sur l'état des risques (profil des risques et carte des risques). Une fois que le conseil a examiné le profil des risques, il le soumet au ministère.

Le profil des risques est présenté ci-dessous.

But	Objectifs	Mesure*	Cible annuelle 2019-2020	Principaux risques	Nombre de risques connexes	Catégories de risques
1^{er} but : Octroyer des subventions qui améliorent la vie des Ontariennes	Investir les fonds accordés pour l'octroi de subventions dans les communautés ontariennes conformément à la stratégie	Investir 100 % des affectations pour les subventions annuelles dans les communautés**	100 %	Les activités de la FTO (politiques, processus, gens) ne permettent pas de réaliser avec succès la stratégie d'investissement approuvée par le	10	Stratégie Continuité des activités

et des Ontariens	d'investissement			conseil d'administration.		
	Démontrer l'impact des investissements dans les communautés	% des bénéficiaires de subvention obtenant les résultats projetés	80 %	Les bénéficiaires de subvention ne produisent pas l'impact escompté.	5	
2^e but : Aider le secteur sans but lucratif de l'Ontario à innover et à avoir un plus grand impact	De concert avec les partenaires communautaires, accroître la capacité du secteur dans le domaine de la recherche- développement, accédant à du financement social et faisant une meilleure utilisation des données et des faits probants	% de bénéficiaires d'investissements en partenariat déclarant que la FTO a eu un impact positif dans leur domaine	72 %	La FTO ou ses partenaires ne produisent pas l'impact escompté.	1	Stratégie Continuité des activités
3^e but : Être un partenaire de grande valeur pour l'octroi de fonds publics	Démontrer une intendance efficace et responsable des fonds publics	Dépenses de fonctionnement ne dépassant pas les cibles approuvées par le conseil		Variation du financement accordé par le gouvernement qui réduit les investissements en subventions dans les communautés. La FTO ne respecte pas le budget de fonctionnement approuvé par le conseil d'administration.	6	Stratégie Continuité des activités
	Nouvelles possibilités d'octroi de subventions avec des partenaires gouvernementaux en fonction des priorités	Exploratoire	n.d.	Les programmes d'octroi de subventions déterminés ne s'alignent pas sur le mandat et la stratégie d'investissement		

	communes envisagées			de la FTO ou ne tirent pas parti du mode de fonctionnement de la FTO.		
--	---------------------	--	--	---	--	--

8. ANALYSE DU MILIEU

Évaluation des parties prenantes

Les parties prenantes de la FTO englobent le MIPSTC, le MDESC, d'autres ministères du gouvernement de l'Ontario, des députés provinciaux de tous les partis, les organismes demandeurs et bénéficiaires de subvention, des organismes du secteur sans but lucratif, des partenaires du secteur privé, ainsi que les utilisateurs des programmes et des services financés par la FTO.

La Fondation se tient au courant des grandes tendances et des principaux défis auxquels font face ses parties prenantes en :

- recueillant des données tirées des rapports des bénéficiaires de subvention, des évaluations des besoins et d'autres évaluations
- consultant des sources externes, notamment des données et des études du gouvernement de l'Ontario, Statistique Canada, l'Indice canadien du mieux-être et des rapports de recherche
- étoffant les connaissances de la Fondation à la lumière des tendances et des observations d'autres parties prenantes dans le cadre d'activités de recherche, de consultation et de rassemblement

Environnements financiers et perspectives économiques

On estime que les retombées économiques du secteur sans but lucratif de l'Ontario totalisent 50 milliards de dollars par année, ce qui représente plus de 7 % du PIB, un pourcentage plus élevé que celui des industries de l'automobile et de la construction réunies. Le secteur emploie près de un million d'Ontariennes et d'Ontariens, soit 15 % de la main-d'œuvre totale de la province. Par ailleurs, le secteur collabore avec plus de cinq millions de bénévoles ontariens, qui fournissent plus de 800 millions d'heures de travail par année.

Le secteur sans but lucratif de l'Ontario fournit aussi des services cruciaux aux familles et contribue au maintien du dynamisme économique des communautés. On peut constater l'impact du secteur en Ontario par sa grande contribution, notamment des programmes appuyant les activités de la province en matière de santé, de culture, de services sociaux, de logement, de protection de l'environnement et de développement économique.

La stabilité économique est importante pour le secteur sans but lucratif de la province. Les organismes financés par la FTO estiment toujours que leur viabilité financière est un défi

important qu'ils doivent relever dans le cadre des mesures qu'ils prennent pour générer des revenus, notamment en accordant une plus grande importance à l'entreprise sociale. La FTO continuera d'appuyer les efforts déployés par le secteur à cet égard.

Impacts de la COVID-19 sur le secteur sans but lucratif

Les partenaires de la FTO dans le secteur sans but lucratif ont déterminé de nombreux défis auxquels ils font face. Des sondages menés auprès de bénéficiaires de subvention et des recherches effectuées par le Ontario Nonprofit Network (ONN), l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO) et le Rural Ontario Institute (ROI) ont permis de déceler les principaux effets que la pandémie a eus sur les organismes sans but lucratif.

Les organismes sans but lucratif ont de la difficulté à :

- répondre aux besoins en matière de santé et de sécurité du personnel, des bénévoles et de la clientèle
- répondre à la demande croissante de services
- exploiter un établissement
- dispenser un programme ou un service (p. ex., capacité sur le plan virtuel)
- générer des revenus provenant de dons et d'activités de collecte de fonds
- verser les salaires, entraînant des mises à pied et des réductions d'heures de travail
- conserver le soutien de bénévoles (p. ex., de personnes âgées)

Principales répercussions :

- L'impact de la COVID-19 sur le secteur sans but lucratif s'ajoute aux pressions financières déjà exercées sur de nombreux organismes, ce qui accroît la demande de fonds de la FTO.
- Selon les données de sondages menés récemment (juillet 2020), 14 % des organismes sans but lucratif de l'Ontario auraient fermé leurs portes, 16 % fonctionneraient partiellement, 52 % dispenseraient désormais leurs services virtuellement, et seulement 11 % fonctionneraient normalement.
- Dans l'ensemble, 82 % des organismes sans but lucratif de l'Ontario disent avoir été affectés financièrement par la COVID-19.
- Parmi les organismes sans but lucratif qui exercent leurs activités en Ontario, 43 % déclarent avoir fait face à une augmentation de la demande de leurs services, malgré le fait que 59 % disent avoir subi une baisse de revenus (en raison de la diminution du nombre de membres/des droits liés aux services, de la participation à des événements et de dons privés) et que 23 % signalent que leurs dépenses ont augmenté (en raison de la technologie de l'information et de la technologie en général, de l'équipement de protection individuelle, du nettoyage et des primes d'assurance).
- Parmi les changements survenus en matière de financement, citons les modifications apportées aux sources de financement locales, provinciales et fédérales. Partout dans la province, les organismes sans but lucratif ont de plus en plus de difficulté à générer des revenus.

- L'intérêt et la demande sont de plus en plus forts parmi les organismes du secteur pour l'établissement d'entreprises sociales et d'autres solutions novatrices afin de trouver divers moyens d'assurer leur viabilité.
- Les tendances démographiques, telles que le vieillissement de la population, la migration des jeunes des communautés rurales et du Nord, la population décroissante de certaines régions rurales et la croissance rapide de communautés autochtones de l'Ontario, exercent une pression supplémentaire sur les organismes sans but lucratif et le financement de la FTO.
- Les dépenses de consommation et le coût du logement dépassent l'augmentation du revenu, ce qui entraîne un fort endettement des ménages. Les taux d'intérêt se sont stabilisés, mais les ménages ressentent toujours les effets des récentes augmentations, notamment les coûts du service de la dette à la hausse, ce qui a rendu un grand nombre d'entre eux vulnérables. Cela pourrait accroître la demande auprès du secteur sans but lucratif.

Cadre législatif, réglementaire et de politiques

- La *Loi de 2010 sur les organisations sans but lucratif* (LOSBL) de l'Ontario définit clairement ce qu'est une « organisation d'intérêt public » et établit des normes de communication de l'information financière, y compris des exigences minimales qui sont fonction de la taille de l'organisation.
- La finance sociale suscite un intérêt aux paliers fédéral et provincial. Le gouvernement fédéral a établi le Fonds de finance sociale, qui a pour but d'accorder du nouveau financement aux organismes de bienfaisance et sans but lucratif, ainsi qu'aux organisations à vocation sociale pour leur permettre de concrétiser leurs nouvelles idées, et de les mettre en contact avec des investisseurs non gouvernementaux désireux de soutenir des projets qui apporteront des changements sociaux positifs.
- La consultation sur la Stratégie relative aux données du gouvernement de l'Ontario pourrait avoir une incidence sur l'utilisation et la collecte de données par le secteur sans but lucratif, ainsi que son accès à ces données au profit du public.
- La Cour supérieure de justice de l'Ontario reconnaît le droit illimité des organismes de bienfaisance à la défense non partisane des politiques pour leur permettre de réaliser leurs fins de bienfaisance.
- Le Comité sénatorial spécial sur le secteur de la bienfaisance a mené de vastes consultations auprès d'organismes de bienfaisance et sans but lucratif. Elles ont donné lieu à un rapport renfermant 42 recommandations portant sur les personnes qui travaillent dans le secteur, ainsi que sur la façon dont le secteur reçoit de l'argent et dont il est réglementé.
- Le cadre du gouvernement visant le déconfinement de la province et les lignes directrices de la santé publique auront une incidence sur la reconstruction et le rétablissement des organismes sans but lucratif pour qu'ils puissent recommencer à dispenser des services.

Principales répercussions :

- La FTO examinera les modifications apportées à la LOSBL en vue de déterminer la meilleure façon d'en tenir compte au sein de ses systèmes.
- La FTO continue d'envisager des options relatives au financement social et des possibilités de participer à des initiatives de finance sociale appropriées en collaboration avec d'autres parties prenantes du gouvernement et du secteur qui sont actives dans le domaine.
- La FTO continuera de financer des projets visant à assurer l'accessibilité des services, ainsi que des espaces communautaires nouveaux et réaménagés de la province.
- La FTO surveillera l'évolution des besoins communautaires en puisant dans les connaissances locales des bénévoles et en établissant des partenariats avec des groupes communautaires, tels qu'Ontario 211 et le Rural Ontario Institute.
- La FTO continuera à faire preuve de leadership en appuyant l'Initiative pour un gouvernement ouvert et la Directive sur les données ouvertes. Elle continuera de plus à déployer des efforts pour rationaliser les pratiques de financement et les rendre plus efficaces.
- La FTO a comme priorité d'établir des partenariats en vue d'améliorer l'utilisation des données et des faits probants par le secteur.
- La FTO appuiera la reconstruction et le rétablissement du secteur grâce à des investissements dans des organismes sans but lucratif.

9. RESSOURCES HUMAINES

Vue d'ensemble

La FTO s'efforce de créer un milieu de travail stimulant et de maintenir en poste des employés, des bénévoles et des membres de la haute direction qualifiés et dévoués. Cette année, on continuera à favoriser une équipe de haut rendement quant aux talents et aux engagements de la FTO en vue de remplir le mandat de la Fondation.

En 2018, la FTO a reçu le prestigieux prix pour la culture d'entreprise la plus admirée dans la catégorie du secteur parapublic. Cette désignation est valable pour trois ans. La FTO continuera d'adopter des pratiques exemplaires pour l'apprentissage, le perfectionnement, la gestion du rendement et le recrutement qui accroissent le rendement des employés.

Priorités en matière de ressources humaines

Voici les priorités en matière de ressources humaines pour les trois prochaines années :

- Appuyer une équipe de haut rendement et être un employeur de choix
- Affecter les ressources humaines requises pour respecter les obligations de la FTO en matière d'octroi de subventions
- Continuer de surveiller la structure et les rôles organisationnels afin de nous assurer qu'ils appuient le plan de fonctionnement et le plan stratégique de la FTO

- Surveiller les tendances de rémunération pour nous assurer que les employés sont rémunérés adéquatement
- Assurer la santé et la sécurité des employés qui retournent sur les lieux de travail suite à la COVID-19

Sommaire des données relatives au personnel

En 2020-2021, l'effectif chargé du fonctionnement de la Fondation, y compris le Fonds Perspectives Jeunesse et le Fonds pour les initiatives locales de réduction de la pauvreté, est constitué de 130 équivalents temps plein, tout comme l'année précédente. En 2019, la FTO a apporté des changements à sa dotation en personnel et à son fonctionnement (une réduction de 12 équivalents temps plein) pour réaliser des gains d'efficience.

Stratégie de rémunération

La rémunération offerte à la FTO devrait être concurrentielle afin d'attirer et de maintenir en poste du personnel talentueux, tout en respectant l'orientation du gouvernement quant à la responsabilité financière. La FTO aligne sa rémunération sur le secteur parapublic de l'Ontario. La structure de rémunération actuelle de la FTO correspond à la médiane du marché.

La FTO se conforme à la directive sur le gel des salaires pour les cadres du 13 août 2018.

Stratégie d'apprentissage et de perfectionnement professionnel

Une stratégie d'apprentissage et de perfectionnement professionnel est mise en œuvre dans le but de créer une culture de l'apprentissage dans laquelle les employés se sentent inspirés et habilités à acquérir les compétences et les connaissances dont ils ont besoin pour atteindre des résultats élevés en vue de leur avancement, aujourd'hui et à l'avenir. Cette stratégie établit les buts suivants :

- Mieux comprendre quand, où et pourquoi nos investissements ont l'impact qu'ils ont.
- Soutenir le perfectionnement et l'avancement des membres du personnel à tous les niveaux de l'organisme.
- Continuer de faire en sorte que les employés et les bénévoles connaissent et comprennent mieux les communautés desservies, ainsi que leurs priorités.
- S'assurer que le personnel est en mesure de répondre aux attentes se rattachant à leur poste.

Priorités quant à la gestion des bénévoles

1. Moderniser et rationaliser le recrutement des bénévoles

La Fondation a besoin d'un nombre suffisant de bénévoles engagés, dévoués et diversifiés pour les équipes d'évaluation des demandes de subvention. Les bénévoles locaux font partie intégrante du processus d'octroi de subventions communautaire unique de la FTO, évaluant les demandes de subvention et faisant par la suite des recommandations aux fins d'approbation par le conseil d'administration. Le taux élevé de postes vacants présente un risque pour la FTO, qui a comme priorité de rectifier la situation. À cette fin, la Fondation

continuera de travailler avec le MIPSTC en vue de moderniser le processus de nomination des bénévoles.

2. Former un solide bassin de bénévoles engagés et dévoués — Élément essentiel à la prise de décisions à l'échelle locale

La FTO met constamment la priorité sur l'engagement des bénévoles. Le perfectionnement et le soutien continu de nos bénévoles sont essentiels à la réalisation de notre mission.

La FTO s'est engagée à mettre en œuvre un programme d'apprentissage pour les bénévoles afin de renforcer leur capacité de s'acquitter de leurs responsabilités et de faire valoir le fait qu'elle offre des occasions positives pour les bénévoles. De plus, nous renforcerons les connaissances des bénévoles en matière de prise de décisions efficaces en éliminant les préjugés. Nous les aiderons à mieux comprendre les enjeux avec lesquels sont aux prises les groupes qui aspirent à l'équité afin de nous assurer que nous octroyons des subventions de façon juste et impartiale. Nous continuerons aussi à renforcer la capacité de leadership des présidents des équipes d'évaluation des demandes de subvention grâce à de la formation adaptée à leurs besoins. On continuera également à organiser des séances de formation régulières lors des réunions de ces équipes, parmi les autres stratégies mises en œuvre (présentations de bénéficiaires de subvention, rapports communautaires, etc.).

10. MESURES ET CIBLES DE RENDEMENT

L'exercice 2020-2021 sera la sixième année de mise en œuvre de la stratégie d'investissement de la Fondation, qui est fondée sur les résultats. La FTO peut faire avec exactitude le suivi et l'évaluation de l'impact de ses investissements, ainsi que la présentation de rapports à ce sujet en alignant sa stratégie d'investissement et la méthode d'octroi des subventions sur l'architecture des données et l'analytique.

Chaque trimestre, la FTO remet au ministère un rapport sur les indicateurs clés du rendement et les progrès réalisés.

Évaluer les résultats des subventions

Démonstration de l'impact

La stratégie d'investissement de la Fondation a pour but de lui permettre de prédire et de démontrer clairement et précisément les effets de ses investissements à court, à moyen et à long terme. À l'heure actuelle, la Fondation peut prédire son impact d'après les demandes qu'elle reçoit et les investissements qu'elle effectue.

- On s'attend à ce qu'au cours des trois prochaines années, les investissements de la FTO procurent de meilleurs résultats pour plus de **4 millions d'Ontariennes et d'Ontariens** en raison des subventions de croissance accordées au cours des trois dernières années. Par

exemple, les bénéficiaires d'une subvention de croissance ont aidé plus de 300 000 personnes à augmenter leur activité physique de 1 million d'heures par semaine et ont aidé près de 1 000 personnes à obtenir un emploi.

- Les subventions d'immobilisations ont aidé les bénéficiaires à **aménager ou rénover des locaux d'une superficie totale de plus de 3,7 millions de pieds carrés** dans la province au cours des trois dernières années. Ces nouveaux espaces seront utilisés par la population de l'Ontario pour faire plus d'activité physique, pour participer à un plus grand nombre de programmes artistiques, ainsi que pour réaliser des initiatives visant à accroître la prospérité de toute la population de la province.

La Fondation recueille également des données sur les **retombées économiques** de ses investissements et la façon dont les bénévoles appuient les efforts des bénéficiaires de subvention à la fin de chaque période de subvention. Depuis 2015, 210 subventions de croissance ont pris fin et une analyse valable des résultats obtenus est en cours.

- Cadre de mesure de la FTO :
 - Résultats de la subvention : Tous les bénéficiaires de subvention sont tenus de présenter un rapport sur les résultats de la subvention, l'impact global et l'imputabilité pour les budgets et les dépenses des projets.
 - Pour les investissements considérables effectués par l'entremise de la source Croissance, des sondages d'évaluation normalisés avant/après sont utilisés pour savoir dans quelle mesure les gens ont bénéficié des initiatives mises en œuvre par les bénéficiaires de subvention.
 - Approche axée sur un portefeuille équilibré : On conservera cette approche pour faire en sorte que les investissements de la FTO entraînent des changements à court, à moyen et à long terme dont bénéficiera la population de l'Ontario.

La stratégie d'investissement présentée à la page 13 fournit des précisions sur les résultats des subventions, les effets prioritaires et les indicateurs de l'Indice canadien du mieux-être.

Les investissements effectués dans le cadre du Fonds pour les communautés résilientes aideront les organismes sans but lucratif à déployer des efforts en vue de leur rétablissement à moyen et à long terme, et contribueront à leur stabilisation et à l'accroissement de leur capacité et leur résilience à la suite de la COVID-19. La FTO évaluera la façon dont les fonds octroyés aux bénéficiaires auront aidé à faire face à certaines répercussions de la COVID-19 et favorisé la résilience et le rétablissement à la suite de la pandémie, et préparera un rapport à ce sujet.

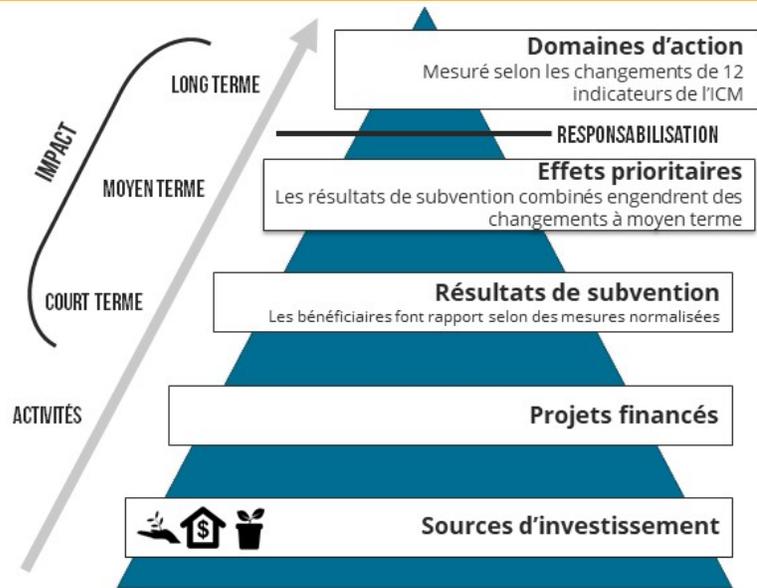
Stratégie d'investissement fondée sur les résultats

La stratégie d'investissement de la FTO fournit un cadre pour « ce qui doit être fait » et « la façon de le faire ». Elle mesure les résultats à court, à moyen et à long terme de nos subventions. Le graphique suivant illustre la complexité de la stratégie :

PRODUIRE UN IMPACT À LONG TERME



Notre stratégie d'investissement a été minutieusement conçue afin que nous puissions mesurer les changements précis qui découlent de nos investissements.



Subventions de démarrage

Les bénéficiaires de subvention peuvent recevoir un financement pouvant atteindre 75 000 \$ pour une période maximale d'un an.

- Les résultats et les effets visés dont la FTO fait le suivi se produiront à court terme.
- On prévoit que ces subventions auront un impact positif à long terme. Toutefois, en raison de leur portée, de leur valeur et de leur durée, nous devons procéder à une évaluation au niveau des résultats des subventions.
- Les bénéficiaires de subvention présentent les résultats obtenus à la fin de la période de subvention. On prévoit que les leçons qu'ils en ont tirées orienteront la planification du groupe.

Subventions de croissance

Les bénéficiaires de subvention peuvent recevoir un financement annuel pouvant atteindre 250 000 \$ pour une période maximale de deux ou trois ans, le montant affecté à la subvention étant limité à 750 000 \$.

- Les résultats et les effets visés dont la FTO fait le suivi se produiront à long terme.
- Jusqu'à maintenant, plus de 400 bénéficiaires d'une subvention de croissance utilisent des outils de sondage normalisés avant et après que les programmes sont offerts pour évaluer la subvention, et plus de 85 000 personnes partout en Ontario remplissent les sondages afin de fournir des résultats sur les programmes de subvention. Ces outils permettent aux bénéficiaires de subvention d'effectuer des évaluations détaillées de l'impact de leurs initiatives avant et après leur mise en œuvre, et de tirer des leçons des résultats obtenus en vue d'améliorer leurs programmes ou leurs interventions.

Subventions d'immobilisations

Les bénéficiaires de subvention peuvent recevoir un financement pouvant atteindre 150 000 \$ pour une période maximale d'un an.

- Les résultats et les effets visés dont la FTO fait le suivi se produiront à court terme.
- Les résultats sont mesurés par l'analyse de l'impact collectif de toutes les subventions.

Fonds pour les communautés résilientes – 2020-2021

La FTO a établi le Fonds pour les communautés résilientes pour aider de façon ponctuelle le secteur sans but lucratif à se rétablir et à se reconstruire par suite des impacts de la COVID-19, afin qu'il puisse répondre efficacement aux besoins des communautés de l'Ontario.

La FTO investit dans des projets d'organismes sans but lucratif admissibles afin de soutenir leurs efforts de rétablissement à moyen et à long terme, de les aider à se stabiliser, ainsi que de renforcer leur capacité et leur résilience à la suite de la COVID-19.

Ce fonds offre une gamme d'activités souple selon deux dates limites afin de répondre aux divers besoins des organismes, ainsi que de les appuyer là où ils en sont dans leur rétablissement et leur reconstruction.

Mesure du rendement de la FTO – Principaux indicateurs du rendement et profil des risques

La FTO se sert des principaux indicateurs du rendement pour mesurer son rendement et en faire le suivi.

À moins d'indications contraires, les mesures renvoient à l'ensemble de la FTO.

But	Objectifs	Mesure*	Cible annuelle 2019-2020	Principaux risques	Nombre de risques connexes	Catégories de risques
1^{er} but : Octroyer des subventions qui améliorent la vie des Ontariennes et des Ontariens	Investir les fonds accordés pour l'octroi de subventions dans les communautés ontariennes conformément à la stratégie d'investissement	Investir 100 % des affectations pour les subventions annuelles dans les communautés**	100 %	Les activités de la FTO (politiques, processus, gens) ne permettent pas de réaliser avec succès la stratégie d'investissement approuvée par le conseil d'administration.	10	Stratégie Continuité des activités
	Démontrer l'impact des investissements dans les communautés	% des bénéficiaires de subvention obtenant les résultats projetés	80 %	Les bénéficiaires de subvention ne produisent pas l'impact escompté.	5	
2^e but : Aider le secteur sans but lucratif de l'Ontario à innover et à avoir un plus grand impact	De concert avec les partenaires communautaires, accroître la capacité du secteur dans le domaine de la recherche et du développement, accédant à du financement social et faisant une meilleure utilisation des données et des faits probants	% de bénéficiaires d'investissements en partenariat déclarant que la FTO a eu un impact positif dans leur domaine	72 %	La FTO ou ses partenaires ne produisent pas l'impact escompté.	2	Stratégie Continuité des activités

3^e but : Être un partenaire de grande valeur pour l'octroi de fonds publics	Démontrer une intendance efficace et responsable des fonds publics	Dépenses de fonctionnement ne dépassant pas les cibles approuvées par le conseil	≤100 %	Variation du financement accordé par le gouvernement qui réduit les investissements en subventions dans les communautés. La FTO ne respecte pas le budget de fonctionnement approuvé par le conseil d'administration.	6	Stratégie Continuité des activités
	Nouvelles possibilités d'octroi de subventions avec des partenaires gouvernementaux en fonction des priorités communes envisagées	Exploratoire	n.d.	Les programmes d'octroi de subventions déterminés ne cadrent pas avec le mandat ni la stratégie d'investissement de la FTO ou ne tirent pas parti du mode de fonctionnement de la FTO.		

- | |
|--|
| <input type="checkbox"/> La FTO reconnaît qu'elle se conforme entièrement aux exigences relatives à la production de rapports publics (conformité fiduciaire). |
| <input type="checkbox"/> La FTO reconnaît que les efforts déployés pour atteindre les buts qui précèdent sont alignés sur une philosophie axée sur le citoyen et le numérique et des prises de décisions fondées sur des faits probants et qu'ils permettent de réaliser des économies et des améliorations grâce à la modernisation de la prestation des services, à l'efficacité et aux soutiens accordés aux particuliers et aux entreprises. |

*Le Rapport sommaire trimestriel sur les investissements de la FTO continuera de permettre le suivi et la déclaration de la répartition détaillée des subventions recommandées/approuvées quant aux domaines d'action, aux effets prioritaires, au type d'organisme, à la taille, à l'emplacement, aux communautés en bénéficiant, etc.

**Sondages auprès des participants à des activités et des événements (trimestriels) appuyés par la FTO; et sondage auprès des organismes partenaires (annuels).

11. DONNÉES RELATIVES AUX FINANCES ET AU PERSONNEL

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Fondation Trillium de l'Ontario	CHIFFRES RÉELS	CHIFFRES RÉELS	BUDGET	PRÉVISIONS	PRÉVISIONS	PRÉVISIONS
PROVINCE DE L'ONTARIO						
MIPSTC – Investissements communautaires	100 000	103 497	103 497	103 557	103 557	103 557
MSESC – Fonds Perspectives Jeunesse	17 026	16 826	16 826	16 826	16 826	16 826
MSESC – Fonds pour les initiatives locales de réduction de la pauvreté	14 306	7 300	1 700	0	0	0
1> TOTAL DU FINANCEMENT PROVINCIAL	131 332	127 623	122 023	120 383	120 383	120 383
2> TOTAL – AUTRE FINANCEMENT GOUVERNEMENTAL	0	0	0	0	0	0
REVENUS AUTOGÉNÉRÉS						
Revenus de placement	3 461	3 677	850	850	850	850
Autre : Variation des apports reportés	2 066	4 415	2 533			
Subventions annulées ou recouvrées	4 054	4 615	3 300	3 300	3 300	3 300
3> TOTAL DES REVENUS AUTOGÉNÉRÉS	9 581	12 707	6 683	4 150	4 150	4 150
4> TOTAL DES REVENUS : 1+2+3	140 913	140 330	128 706	124 533	124 533	124 533
DÉPENSES						
Salaires et avantages sociaux						
MIPSTC – IC	11 884	10 824	11 070	11 181	11 293	11 406
MSESC – FPJ	1 580	1 552	1 696	1 713	1 730	1 747
MSESC – FILRP	535	387	417	0	0	0
TOTAL DES SALAIRES ET DES AVANTAGES SOCIAUX	13 999	12 763	13 183	12 894	13 023	13 153
Subventions :						
MIPSTC – IC	94 060	101 801	93 261	91 750	91 850	91 850
MIPSTC – Innovation et partenariats d'impact	1 400	1 187	1 357	1 357	1 357	1 357
MSESC – FPJ	14 088	13 223	13 113	13 113	13 113	13 113
MSESC – FILRP	12 849	7 255	1 006	0	0	0
Dépenses liées à la prestation des programmes/l'octroi des subventions	3 194	2 847	4 464	3 678	3 577	3 472
Services de soutien	945	936	2 072	1 576	1 533	1 488
5> TOTAL DES DÉPENSES	140 535	140 012	128 456	124 368	124 453	124 433
Excédent/(Déficit) net : 4-5	378	318	250	165	80	100
Amortissement des immobilisations	378	318	250	165	80	100
Excédent/(Déficit net), après amortissement	0	0	0	0	0	0
Actif net (déficit), au début de l'exercice	2 572					
Actif net (déficit), à la fin de l'exercice	2 572					

Dans le cadre de son engagement à l'endroit de la gestion des dépenses, la FTO continue de réaliser des gains d'efficacité et les chiffres du budget continuent de tenir compte de cet engagement, en plus de la conformité à la Loi de 2019 visant à préserver la viabilité du secteur public pour les générations futures, qui limite les hausses salariales à 1 %.

12. GESTION DE L'INFORMATION

Pour l'exercice 2020-2021, la FTO :

1. Continuera de renforcer sa capacité de prendre des décisions fondées sur des faits probants.
2. Améliorera l'expérience des utilisateurs.
3. Continuera de mettre l'accent sur la stratégie axée sur le nuage afin que durant l'épidémie de COVID-19, la FTO soit en mesure d'adopter le télétravail sans perte de productivité ni interruption des services pour les bénéficiaires de subvention.
4. Continuera de mettre l'accent sur la fiabilité et la sécurité de la TI et d'assurer qu'elle est à la fine pointe de la technologie.
5. Appuiera la priorité du gouvernement ayant trait au numérique et à la modernisation des services. L'année dernière, la FTO est passée à un système financier dans le nuage. Cela lui a permis de réagir rapidement face à la COVID-19 et de continuer à verser des fonds aux bénéficiaires de subvention de façon opportune.
6. Améliorera les systèmes de gestion et d'autres applications internes (SIRH et autres) avec les utilisateurs en tête.
7. Poursuivra la mise en œuvre de sa Stratégie de renseignements organisationnels pour appuyer la présentation de rapports intégrés sur les résultats de fonctionnement et en matière d'investissement.
8. Favorisera le développement des connaissances techniques de son personnel et de ses bénévoles pour leur permettre d'utiliser les outils numériques en place.
9. Demeurera un chef de file sectoriel dans le cadre des initiatives Données ouvertes/Gouvernement ouvert.

Système d'octroi de subventions : Le système de gestion des demandes et des subventions en ligne permet aux demandeurs et aux bénéficiaires d'avoir une expérience numérique intégrale. Les systèmes comme ceux servant à l'amélioration continue de la qualité et aux mises à jour sont instaurés avec les utilisateurs en tête et de façon à remplir le mandat de la FTO consistant à prioriser le numérique. Le portail de demandes en ligne permet aussi d'améliorer l'efficacité du personnel de la FTO, car les utilisateurs y ont recours pour toutes les étapes du processus, allant de la présentation de la demande, de l'évaluation, de la communication des résultats et des commentaires, jusqu'à la surveillance.

Cadre pour les renseignements organisationnels : Avec un solide plan de mesure, d'évaluation et de renseignements organisationnels en place, la FTO mettra l'accent sur la poursuite de la mise en œuvre de son cadre pour les renseignements organisationnels. Ce cadre a amélioré l'accès à toutes les données recueillies, lors notamment de la présentation des demandes, de l'octroi des subventions, de la publication de rapports sur ces subventions et de l'évaluation, et les données servent à mieux comprendre les processus d'octroi de subventions, l'efficacité et l'impact des subventions communautaires, ainsi qu'à améliorer les prises de décisions de la Fondation.

Gestion des relations avec les clients : Notre système de gestion des relations avec les clients s'intégrera mieux à notre système de gestion des subventions, nous permettant d'engager les parties prenantes, au bon moment et au bon endroit, et au bout du compte d'établir des relations numériques avec la population de l'Ontario. L'année dernière, la FTO a reçu 10 597 appels téléphoniques et 6 840 messages par courriel des demandeurs. Le système de gestion des

relations avec les clients permet au Centre de soutien des clients de la FTO de gérer efficacement les communications reçues et d'assurer une expérience uniforme et de grande qualité. La FTO sera mieux en mesure d'avoir des interactions efficaces et axées sur les clients avec les parties prenantes.

Solutions dans le nuage : Les risques ont été minimisés au niveau de l'infrastructure puisque nous avons imparti la plateforme servant à l'octroi des subventions et d'autres systèmes administratifs. Autant que possible et lorsque cela est logique, des solutions dans le nuage sont choisies pour les nouveaux systèmes. Jusqu'à présent, plus de 80 % des systèmes de la FTO sont passés à des solutions dans le nuage ou ont été confiés à des hébergeurs.

Connaissances techniques : Nous continuerons d'offrir de la formation pour l'acquisition de connaissances techniques par les membres du personnel et les bénévoles en mettant l'accent sur le numérique, et nous renforcerons la formation technique pour qu'ils puissent fonctionner efficacement dans le milieu sans papier de la FTO.

Données ouvertes : La FTO continuera d'appuyer le partage de données plus ouvertes dans le secteur sans but lucratif, et continuera à travailler avec le Bureau pour un gouvernement ouvert. La FTO est toujours déterminée à être un chef de file en rendant ses données accessibles aux parties prenantes, aux chercheurs et aux autres personnes des communautés qui peuvent en tirer profit.

13. INITIATIVES RÉALISÉES EN COLLABORATION AVEC DES TIERS

La FTO s'associe à des bailleurs de fonds publics et privés afin d'appuyer des objectifs, des priorités et des besoins sectoriels communs en Ontario qui vont au-delà de l'octroi de subventions dans les communautés.

Depuis 2016-2017, la FTO a une approche ciblée en vue d'investir dans des initiatives qui amènent de tierces parties à appuyer les objectifs clés de la Fondation. Les investissements en partenariat de la FTO sont désormais le point central du renforcement de ses capacités et d'autres activités d'aide technique visant à accroître l'impact des bénéficiaires de subvention futurs et actuels.

La FTO établit des partenariats avec d'autres bailleurs de fonds et des organismes chefs de file du secteur sans but lucratif de l'Ontario pour investir en vue d'aider à renforcer les capacités et la résilience du secteur. Cela englobe notamment les activités suivantes : rassemblements, partage d'information et aide technique qui se greffent à l'octroi de subventions.

Voici des exemples courants de partenariats :

- Ontario Nonprofit Network
- Fondations communautaires du Canada
- Fondations philanthropiques Canada
- Assemblée de la francophonie de l'Ontario
- Cercle sur la philanthropie et les peuples autochtones au Canada

Dans le cadre du présent plan d'activités, les investissements et les activités en partenariat de la FTO mettront l'accent sur ce qui suit :

- Innovation : renforcer les capacités du secteur de trouver de nouvelles façons de relever les défis dans la communauté et d'attirer de nouvelles sources de financement
- Impact : renforcer les capacités du secteur de partager des données et les connaissances acquises en vue de démontrer leur impact
- Intervention face aux impacts de la COVID-19

ANNEXES

Annexe A : Plan de mise en œuvre

Annexe B : Plan de communication

Annexe C : Registre des risques de la FTO

ANNEXE A : PLAN DE MISE EN ŒUVRE

Le processus de planification des activités de la FTO vise à déterminer les buts et les grandes lignes des activités de l'année à venir, qui sont approuvés par le conseil d'administration au troisième trimestre. Le plan détaillé de mise en œuvre des stratégies décrites dans le présent plan d'activités est alors élaboré et terminé, conjointement avec les activités de planification et d'établissement du budget des divers services de la FTO. Le plan de mise en œuvre provisoire qui suit doit être achevé d'ici janvier 2020.

Hypothèses de planification

Le présent plan d'activités repose sur les principales hypothèses suivantes :

- Le plan de la Fondation, y compris les revenus de financement et les dépenses prévus, appuie l'orientation générale des politiques du gouvernement de l'Ontario, ainsi que la vision et les stratégies du ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture (MIPSTC).
- Par l'entremise du MIPSTC, le gouvernement de l'Ontario accordera à la FTO un financement annuel d'au moins 103,497 millions de dollars en 2020-2021 et pour les deux années subséquentes.
- Par l'entremise du ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires (MSESC), le gouvernement de l'Ontario versera les montants annuels convenus à la FTO pour l'administration du Fonds Perspectives Jeunesse et du Fonds pour les initiatives locales de réduction de la pauvreté (22 millions de dollars en 2019-2020 et 16,4 millions de dollars en 2020-2021, suivis de la baisse prévue du financement du MSESC pour le FILRP).
- Il y aura un nombre suffisant de membres des équipes d'évaluation des demandes de subvention habilités à voter sur les recommandations de subventions aux fins d'approbation par le conseil d'administration.
- L'octroi des subventions de la FTO sera adapté en 2020-2021 en fonction de l'impact de la COVID-19 sur le secteur sans but lucratif de l'Ontario et les communautés desservies.

Engagements relatifs à la planification

- Le FTO continuera d'évaluer l'impact de ses subventions en vue d'en démontrer l'efficacité et de recueillir et d'analyser des données pour appuyer des prises de décisions fondées sur des faits probants.
- Les gains d'efficience et l'efficacité de la FTO demeureront élevés.
- Il est crucial d'avoir des systèmes et une infrastructure pour la dotation en personnel appuyant l'efficacité en matière d'octroi de subventions et de présentation de rapports sur les résultats.

BUT	OBJECTIF		2020									2021										
			T1			T2			T3			T4										
			Avril	Mai	Juin	Juill.	août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars								
OCTROYER DES SUBVENTIONS QUI AMÉLIORENT LA VIE DES ONTARIENNES ET DES ONTARIENS	Investir les fonds pour les subventions dans des communautés de l'Ontario conformément à la stratégie d'investissement. - Octroyer un portefeuille de subventions qui cadrent avec la stratégie d'investissement - Respecter les échéanciers d'octroi des subventions pour l'exercice 2020-2021 - Offrir un excellent service à la clientèle et aider les organismes demandeurs à préparer des demandes solides - Sensibiliser les communautés de l'Ontario, y compris celles qui sont moins bien servies, telles que les communautés franco-ontariennes, autochtones et LGBTQ+, et leur dispenser des services	D É M A R R A G	Sensibilisation																			
			Période de demande/date limite de soumission de subventions																			
			Période d'évaluation des demandes (Personnel de la FTO et équipes d'évaluation des demandes) et rencontres des ÉÉDS																			
			Réunion du conseil-Approvisionnement des subventions de démarrage																			
	F O N D S P O U R L E S R É S I L I E N T E S	1re Date limite de soumission Sensibilisation - Fonds pour les communautés résilientes Période de demande/date limite de soumission de subventions Période d'évaluation des demandes (Personnel de la FTO et équipes d'évaluation des demandes) et rencontres des ÉÉDS Réunion du conseil-Approvisionnement des subventions du Fonds pour les communautés résilientes (1er cycle) 2e Date limite de soumission Sensibilisation - Fonds pour les communautés résilientes Période de demande/date limite de soumission de subventions Période d'évaluation des demandes (Personnel de la FTO et équipes d'évaluation des demandes) et rencontres des ÉÉDS Réunion du conseil-Approvisionnement des subventions du Fonds pour les communautés résilientes (2e cycle)	F O N D S P O U R L E S R É S I L I E N T E S																			
	F P J	Sensibilisation Période de demande du FPJ et date limite (Déclaration d'intérêt) Soutien à la demande du FPJ - date limite de soumission Évaluation des demandes (Personnel de la FTO et Comité d'évaluation des demandes de subvention) et rencontres du CÉDS Réunion du conseil-Approvisionnement des subventions du FPJ	F P J																			

BUT	OBJECTIF		2020									2021								
			T1			T2			T3			T4								
			Avril	Mai	Juin	Juill.	août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars						
AIDER LE SECTEUR SANS BUT LUCRATIF À INNOVER ET À AVOIR UN PLUS GRAND IMPACT	De concert avec les partenaires communautaires, accroître la capacité du secteur dans le domaine de la recherche-développement, accédant à du financement social et faisant une meilleure utilisation des données et des faits probants. - Tirer parti des partenariats qui permettent la collaboration et l'innovation parmi les organismes en vue de renforcer le secteur sans but lucratif - Accroître la capacité du secteur à innover et à attirer de nouvelles sources de financement - Favoriser l'utilisation et le partage de données et de connaissances du secteur pour en démontrer l'impact																			
ÊTRE UN PARTENAIRE DE GRANDE VALEUR POUR L'OCTROI DE FONDS PUBLICS	Démontrer une intendance efficace et responsable des fonds publics : - Investir de façon transparente et efficace dans des communautés locales - Veiller à ce que les dépenses administratives soient modestes en les comparant à d'autres modèles d'investissements gouvernementaux directs Gérer le risque et assurer la responsabilité de nos procédés d'octroi des subventions : - Solides processus de gestion des risques de la Fondation s'alignant sur la stratégie de la FTO, les normes de l'industrie, ainsi que les priorités et les exigences du gouvernement de l'Ontario		Rapports au MIPSTC/MSESC																	
			AGA de la FTO																	
	Envisager de nouvelles possibilités pour l'octroi de subventions avec des partenaires gouvernementaux en fonction de priorités communes : - Tirer parti de solides pratiques de gouvernance et d'octroi de subventions pour augmenter les possibilités d'octroi de subventions		Réunion du conseil et AGA																	
			Examen de nouvelles possibilités d'octroi de subventions																	

ANNEXE B : PLAN DE COMMUNICATION

Priorités

- Solide intendance de la notoriété
- Participation des parties prenantes
- Excellence des communications grâce à des pratiques efficaces et efficientes

Public	Objectifs	Résultats
Demandeurs et bénéficiaires de subvention	Communiquer clairement la stratégie d'investissement de la FTO	Subventions compatibles avec la stratégie d'investissement de la FTO
Population de l'Ontario	Faire davantage connaître l'engagement de la FTO et du gouvernement de soutenir les communautés locales	Comprendre l'impact des subventions de la FTO qui bâtissent des communautés saines et dynamiques
Gouvernement de l'Ontario	Intendance efficace et responsable donnant des résultats	Le gouvernement de l'Ontario considère la FTO comme un bailleur de fonds de choix
Secteurs privé, public et sans but lucratif	Leadership éclairé et mobilisation des connaissances	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'impact du secteur sans but lucratif • Relations et partenariats qui offrent des possibilités à valeur ajoutée
Personnel et bénévoles	Communications internes et partage d'information efficaces	Culture axée sur un rendement élevé

1^{re} priorité : Intendance de la notoriété

Stratégie	Actions	Délai
Stratégie numérique intégrée	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter une approche axée sur le public visé pour l'intégration des communications numériques par l'entremise de tous les canaux : <ul style="list-style-type: none"> ○ Mettre en place un site otf.ca réaménagé dans le but d'offrir une expérience en ligne pour les clients axée sur les utilisateurs et d'inspirer les publics à participer à ce que nous faisons. ○ Améliorer notre communication avec nos publics en misant sur l'acquisition des publics, l'usage accru de l'analytique et les communications ciblées. ○ Tirer parti de ce que nous possédons (p. ex., bulletins et médias sociaux) et instaurer une stratégie relative au contenu pour : <ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcer l'approche narrative dans nos communications en vue d'augmenter la visibilité de nos bénéficiaires de subvention afin : a) d'appuyer leur travail et d'accroître les chances de réussite des demandeurs; b) d'améliorer l'accès aux ressources et au soutien; c) de démontrer l'impact des investissements dans les programmes des communautés locales de partout en Ontario. ○ Faire davantage connaître les investissements du gouvernement dans les communautés locales par l'entremise de la FTO. ○ Favoriser le leadership éclairé. 	2020–2023

2^e priorité : Participation des parties prenantes

Stratégie	Actions	Délai
Participation du gouvernement	Donner la possibilité à la FTO de fournir de façon continue des renseignements pertinents sur l'impact des investissements à l'échelle locale, faire en sorte que la FTO profite des occasions qui se présentent au sein des ministères et renforcer notre rôle en tant que bailleur de fonds de choix. Cela englobe ce qui suit :	2020–2023

	<ul style="list-style-type: none"> • Déceler des occasions appropriées de favoriser une interaction entre des personnes-ressources clés du gouvernement et des députés provinciaux pour les tenir au courant des activités de la FTO. • Amener les députés provinciaux à appuyer les bénéficiaires de subvention de leur communauté. 	
Continuer la sensibilisation et l'engagement auprès des communautés mal desservies	Renforcer et appuyer la sensibilisation ciblant les communautés mal desservies, dont les populations rurales et les francophones. Utiliser efficacement les canaux numériques pour communiquer l'information pertinente.	2020-2023
Amplifier la portée des événements locaux de reconnaissance des bénéficiaires de subvention	Repérer des occasions pour la FTO de tirer parti d'événements locaux pour accroître la communication et renforcer l'impact des subventions octroyées à l'échelle locale.	2020-2023

3^e priorité : Excellence des communications grâce à des pratiques efficaces et efficaces

Stratégie	Actions	Délai
Tirer parti de la collecte de données et de mesures	Collecte permanente de mesures et de données relatives aux communications (histoires racontées dans les médias, sur le Web, dans les médias sociaux, etc.) pour guider la planification des communications.	2020-2023
Former des communicateurs compétents au sein de l'organisme	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer l'acquisition de connaissances et de compétences pour renforcer la capacité de communication des employés de la FTO. • Élaborer et partager des ressources clés pour assurer l'uniformité et l'exactitude des messages au sujet de la FTO. 	2020-2023
Adopter une approche stratégique en vue d'appuyer les besoins en matière de communications internes	Maintenir un niveau élevé de services à la clientèle pour le public interne en fournissant du soutien pour les communications stratégiques et tactiques : <ul style="list-style-type: none"> • Assurer des communications uniformes par l'entremise de tous les canaux et tous les modes. • Établir un conseil des communications stratégiques. • Établir des protocoles de gestion des enjeux pour surveiller et déterminer les enjeux, et y donner suite. 	2020-2023

ANNEXE C : REGISTRE DES RISQUES DE LA FTO

La FTO a un plan de gestion globale des risques qui est conforme à la Directive sur la gestion globale des risques provinciale.

- Un profil des risques, qui décrit les buts de la FTO et résume le nombre et les catégories de risques qui pourraient nuire à la réalisation des buts et des objectifs.

Mesure du rendement de la FTO – Principaux indicateurs du rendement et profil des risques

But	Objectifs	Mesure*	Cible annuelle 2019-2020	Principaux risques	Nombre de risques connexes	Catégories de risques
1^{er} but : Octroyer des subventions qui améliorent la vie des Ontariennes et des Ontariens	Investir les fonds accordés pour l'octroi de subventions dans les communautés ontariennes conformément à la stratégie d'investissement	Investir 100 % des affectations pour les subventions annuelles dans les communautés**	100 %	Les activités de la FTO (politiques, processus, gens) ne permettent pas de réaliser avec succès la stratégie d'investissement approuvée par le conseil d'administration.	10	Stratégie Continuité des activités
	Démontrer l'impact des investissements dans les communautés	% des bénéficiaires de subvention obtenant les résultats projetés	80 %	Les bénéficiaires de subvention ne produisent pas l'impact escompté.	5	
2^e but : Aider le secteur sans but lucratif de l'Ontario à innover et à avoir un plus grand impact	De concert avec les partenaires communautaires, accroître la capacité du secteur dans le domaine de la recherche-développement, accéder à du financement social et faisant une meilleure utilisation des données et des faits probants	% de bénéficiaires d'investissements en partenariat déclarant que la FTO a eu un impact positif dans leur domaine	72 %	La FTO ou ses partenaires ne produisent pas l'impact escompté.	2	Stratégie Continuité des activités
3^e but : Être un partenaire de grande valeur pour l'octroi de fonds publics	Démontrer une intendance efficace et responsable des fonds publics	Dépenses de fonctionnement ne dépassant pas les cibles approuvées par le conseil	≤ 100 %	Variation du financement accordé par le gouvernement qui réduit les investissements en subventions dans les communautés. La FTO ne respecte pas le budget de fonctionnement approuvé par le conseil d'administration.	6	Stratégie Continuité des activités

	Nouvelles possibilités d'octroi de subventions avec des partenaires gouvernementaux en fonction des priorités communes envisagées	Exploratoire	n.d.	Les programmes d'octroi de subventions déterminés ne cadrent pas avec le mandat ni la stratégie d'investissement de la FTO ou ne tirent pas parti du mode de fonctionnement de la FTO.		
--	---	--------------	------	--	--	--